

UNICONGO

NEWSLETTER



Septembre 2023

www.unicongo.cg

Réformes publiques

Atelier sur les réformes dans le secteur forestier

01



Le secteur forestier traverse actuellement une période cruciale, marquée par des questions essentielles qui pourraient avoir un impact significatif sur son développement. Ces questions concernent principalement le **partage de production et l'interdiction d'exportation des bois en grumes** qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre de cette année après une période de grâce limitée.

Dans le but de contribuer à la législation forestière, notamment en ce qui concerne les réformes en cours, Unicongo, par l'intermédiaire de sa fédération Forêts et en partenariat avec **Unibois**, a organisé un atelier sur le secteur forestier le 21 septembre. Cet événement s'est déroulé à l'hôtel Radisson Blu de Brazzaville et avait pour thème : **"Réussir dans l'avenir des forêts ensemble"**.

Cet atelier a connu la participation non seulement des représentants des sociétés forestières et de la société civile, mais également de nombreux représentants des administrations publiques, de la diplomatie et des bailleurs de fonds. Cet atelier a été un franc succès.

Il est important de noter que le secteur privé a exprimé un besoin urgent de **dialogue ouvert** avec le Gouvernement sur ces questions. Il sollicite par ailleurs **un report de l'interdiction d'exportation des grumes de près de 4 ans**, assorti d'un plan d'action incluant un quota d'exportation autorisée dégressif, ainsi que **la révision du projet de loi de partage de production**.

De nombreuses autres recommandations ont été formulées, elles seront transmises au gouvernement pour examen.

Réformes publiques

Souscription à l'assurance importation via le GUOT

02

La plateforme électronique de gestion de l'assurance transports facultés à l'importation (**E-PAFGUOT**) a été lancée par le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT) le 1^{er} juillet. Cependant, cette initiative a été contestée par la Direction Générale des Institutions Financières (DGIFN) et l'Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Congo (APSACO).

La mise en place de la plateforme a causé des frictions entre le GUOT et la DGIFN, qui ne pas validait pas le principe de passer par le GUOT pour des raisons réglementaires. Ceci a eu pour conséquence d'empêcher les assureurs et courtiers en assurance d'intégrer la plateforme, entraînant pendant quelques jours le **blocage de l'émission des Tickets d'importation (TI)** par le GUOT pour les importateurs.

Unicongo a exprimé aux ministres concernés sa préoccupation quant aux répercussions potentielles sur les importations, soulignant que cela pourrait entraîner des pénuries et une augmentation des prix des produits essentiels.

Les compagnies d'assurance, représentées par l'APSACO, estimaient qu'il était nécessaire de suspendre la mise en œuvre de la nouvelle plateforme électronique et de se conformer aux autorités réglementaires nationales ainsi qu'au Code **CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance)**.

Deux ministres, celui de l'Économie et des Finances et celui des Transports, ont suite à ces différentes frictions pris un arrêté conjoint pour confirmer l'obligation de passer par la plate-forme E-PAFGUOT.

Dialogue social

Négociation de la convention collective transport

03



Les travaux visant à réviser la **Convention Collective des auxiliaires de transport, terminaux à containers et assimilés** sont toujours en cours. Ils ont récemment été ralentis en raison du désaccord persistant entre les parties concernant **la grille salariale et la classification des postes**. La progression des négociations dépendra de la résolution de ce problème.

Il est important que les protagonistes impliqués continuent de travailler ensemble pour trouver un terrain d'entente et parvenir à un accord satisfaisant pour toutes les parties.

Mise en œuvre des ODD

Validation du 5e rapport de suivi

04

Nombreux cadres des différentes administrations publiques, des agences des Nations Unies, des organisations professionnelles et de la société civile, se sont réunis en vue de valider le **5^e rapport de suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD)**, le 11 septembre à Brazzaville. Avec l'appui du PNUD, l'examen de ce rapport a permis aux participants de proposer des pistes de solutions à l'atteinte des ODD, en rapport avec le **Plan National de Développement**, afin de les soumettre au sommet des Nations Unies de septembre 2023.

À l'entame des travaux, **Madame la Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale**, a rappelé l'importance et la singularité de ce 5^e rapport pour le sommet de New-York. Elle a souligné qu'au cours de celui-ci, le Congo devrait apporter sa contribution au Plan de sauvetage pour les peuples et la planète, en présentant son engagement national porté par les trois ODD les plus pertinents, par rapport au PND 2022-2026 en cours d'exécution.

Dans cette approche, le ministère a exploité l'outil **« SDGD PUSH Diagnostic »**, initié par le PNUD, tout en priorisant 3 ODD, dans lesquels le Congo devra investir. Il s'agit de l'ODD 8, **« Travail décent et croissance économique »**; de l'ODD 9, **« Industrie, innovation et infrastructure »**; et de l'ODD 11, **« Villes et communautés durables »**.

Ces ODD prioritaires ont plusieurs cibles, notamment la diversification, l'innovation et l'amélioration de la productivité économique, la promotion de l'industrialisation inclusive et durable, le logement ainsi que les services de base adéquats et sûrs.

Rencontres nationales

Conseil National de l'Enseignement Supérieur

05



La 4^e session ordinaire du Conseil National de l'Enseignement Supérieur s'est tenue du 27 au 29 septembre 2023 à l'hôtel Radisson Blu de Brazzaville, 9 ans après la 3^e session ordinaire qui avait eu lieu en 2014. Les cérémonies d'ouverture et de clôture des travaux de cette session ont été présidées par la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Professeur Delphine Edith Emmanuel ADOUKI, en présence des membres du gouvernement et des représentants des organismes d'aide au développement.

Cette session qui a porté sur le thème « **Quel enseignement supérieur pour la République du Congo en ce XXI^e siècle ?** » a connu la participation, des dirigeants et enseignants des universités Marien NGOUABI et Denis SASSOU NGUESSO, des établissements privés de l'enseignement supérieur, des cadres des ministères des secteurs économiques, des associations d'étudiants, des organisations patronales et de certaines grandes entreprises.

Les travaux en ateliers et en plénière ont permis d'examiner et de valider, la politique générale et la stratégie de la digitalisation de l'enseignement supérieur, de l'amélioration de l'employabilité, de l'entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, confrontés particulièrement au chômage endémique.

À la clôture de cette session, plusieurs recommandations ont été adoptées, notamment, celles relatives à **l'éthique et à la déontologie dans l'enseignement supérieur**, à la création d'un cadre de dialogue permanent entre les universités, le secteur privé, les organismes publics chargés de la gestion de la formation, du marché du travail et de l'insertion professionnelle, afin de rechercher les voies et moyens devant assurer **la meilleure adéquation de la formation avec les besoins du marché du travail**.

Dans son discours de clôture, la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique a promis la tenue chaque année d'une session du Conseil Nationale de l'Enseignement supérieur.

Réformes douanières

Harmonisation des codes douaniers SH

06

Dans le cadre de la migration du tarif national informatisé 2017 vers la version 2022 du **Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)** prévue le 25 septembre 2023, et ce, en application de la **note de service 0134/MEF/DGDDI-DRC du 20 septembre 2023**, il s'est tenu à Pointe-Noire du 22 au 23 septembre 2023 dans la salle de réunion de la Direction Départementale des Douanes du Kouilou un atelier national de vulgarisation des amendements de la version 2022 du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises.

Le Système harmonisé, encore appelé « SH » est utilisé par **plus de 200 pays** pour élaborer les tarifs douaniers et établir les statistiques internationaux, il s'agit de la **nomenclature douanière**.

Il contribue, ainsi, à l'harmonisation des régimes douaniers, des procédures commerciales et douanières et facilitent l'échange des données commerciales.

La 20^e édition du **Système Harmonisé** a pris compte l'évolution technologique avec 351 amendements (Positions/sous-positions) dans cette nouvelle version 2022 et la suppression de 150 positions/sous-positions.

Les amendements majeurs sont repartis comme suit :

- Secteur agricole 77
- Secteur des produits chimiques 58
- Secteur du bois 31
- Secteur du textile 21
- Secteur des métaux communs 27
- Secteur des machines 63
- Secteur du transport 22
- Autres secteurs 52

En application de la note de service précitée, depuis le lundi 25 septembre 2023, les nouvelles codifications sont applicables.

La migration étant progressive pourrait occasionner une perturbation du système. **Les usagers doivent signaler au service technique des douanes, toute distorsion, erreur ou omission constatée** en ce qui concerne la désignation ou la codification des produits, les taux des droits et taxes. Le tableau de concordance entre l'ancienne version et la nouvelle a été présenté.

Le **nouveau tarif des douanes** est disponible à la représentation de la CEMAC à Brazzaville. Par ailleurs, le **tarif national informatisé** peut être consulté sur **le site du Ministère de l'Économie et des Finances**.

Rencontres internationales

African Business & Human Rights Forum

07



La **Secrétaire Générale d'Unicongo** a été invitée par l'**OIE (l'Organisation Internationale des Employeurs)** à représenter les employeurs congolais lors du 2^e Forum Africain sur les Entreprises et les Droits de l'Homme qui a eu lieu début septembre au siège de l'Union Africaine à Addis-Abeba. Cet événement organisé par l'Union Africaine et les Nations Unies a rassemblé des parties prenantes du domaine et des dirigeants d'entreprises pour discuter du rôle crucial de la conduite responsable des affaires et de l'intersection entre l'entreprise et les droits de l'homme en Afrique.

Notre Secrétaire Générale s'est jointe à des intervenants de renom de différents pays pour mettre en lumière **l'importance de la conduite responsable des affaires en Afrique et partager des bonnes pratiques** mises en place au Congo ainsi que les difficultés rencontrées sur le terrain.

Le 2^e Forum Africain sur les Entreprises et les Droits de l'Homme a offert une plateforme à Unicongo et à d'autres organisations africaines pour collaborer afin de faire progresser **l'agenda des Entreprises et des Droits de l'Homme en Afrique**.

Stratégie de communication

Focus entreprise

08

Dans sa newsletter d'août, Unicongo a dévoilé une nouvelle initiative, la création d'un tout nouvel outil de communication en format vidéo : **"Focus Entreprise"**. L'objectif est de fournir aux chefs d'entreprises membres de l'Union **un canal dynamique pour partager leurs réussites et leurs visions**.



Le concept est simple, chaque segment vidéo d'une durée maximale de 4 minutes, permettra aux chefs d'entreprise de **partager leurs parcours uniques, leurs succès et leurs visions pour l'avenir afin d'inspirer la jeunesse.**

Les réseaux sociaux de l'Union, qui comptent un public vaste à la fois au niveau national et international, seront utilisés pour diffuser ces vidéos.

Cette exposition garantira aux chefs d'entreprise et à leurs entreprises une visibilité accrue auprès de la communauté d'affaires et de la population en général.

Le lancement officiel de "Focus Entreprise" est prévu pour le début du mois d'octobre. Deux vidéos seront mises en ligne, dont la première sera une présentation du projet par la Secrétaire générale d'Unicongo.

Les dirigeants d'entreprise qui souhaitent saisir cette opportunité sont invités à entrer en contact avec le Secrétariat général de l'Union.

Assemblée Générale 2023

Modernisation du format de l'Assemblée Générale

09



Cette année, **nous avons repensé le format de notre Assemblée Générale annuelle** pour rendre la rendre plus dynamique et centrée sur des sujets fondamentaux pour notre Union.

L'objectif de ce nouveau format est d'**augmenter la valeur ajoutée de la session plénière en la rendant plus dynamique en se concentrant uniquement sur des sujets fondamentaux pour l'Union.**

Les rapports des fédérations seront présentés deux semaines avant dans le but d'alléger la structure de la plénière de l'AG. Cette étape, bien qu'essentielle, requiert beaucoup de temps, ce qui a pour effet de reléguer des sujets importants tels que la validation des comptes au second plan.

En plus de la réunion plénière traditionnelle, nous introduisons cette année deux nouveaux événements ouverts au public : un forum économique et une soirée de gala. **Gala qui cette année sera l'occasion de célébrer les 65 ans d'UNICONGO.**

Ainsi, les fédérations se rassembleront du 07 au 10 novembre dans le format hybride habituel, se déroulant en ligne, au siège à Brazzaville et au bureau de Pointe-Noire.

Afin de conserver le même niveau d'information sur la vie des fédérations pour tous les adhérents, comme le permettait l'ancien format de l'AG, ces réunions seront accessibles à tous les adhérents. Ce format nous permettra cependant d'aller plus loin dans les échanges, en incluant une séquence de questions et de réponses.

Concernant le forum économique, son objectif fondamental est d'engager des discussions substantielles en réunissant les décideurs autour de la table pour une analyse collective des perspectives économiques, des défis et de la trajectoire du pays. Notre intention n'est pas d'en faire un simple événement de communication, mais de l'utiliser comme un moyen de **transmettre des messages essentiels** et de partager nos perspectives sur des questions cruciales envers les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds, la diplomatie et même les consommateurs.

Nous attendons avec impatience de vous retrouver pour vivre ensemble ces moments forts et nous **vous remercions pour votre participation active et votre engagement continu.**



Dates à retenir

- **Du 7 au 10 novembre**
 - de 8h30 à 15h00 : Réunions des Fédérations
- **Vendredi 24 novembre**
 - de 8h00 à 13h00 : Forum économique
 - de 14h30 à 16h00 : Réunion stratégique des Administrateurs
 - de 19h00 à minuit : Gala des 65 ans de l'Union
- **Samedi 25 novembre,**
 - de 09h00 à 12h00 : Séance plénière

Vie de l'Union

Afterwork du 7 septembre

10



Le 7 septembre, nous avons organisé le **5^e Afterwork de l'année** au bord de la piscine de l'Hôtel Grand Lancaster à Brazzaville. Sponsorisé par AIRTEL CONGO, cet événement a rassemblé de nouveaux membres UNICONGO.

Nous avons été honorés de vous compter aussi nombreux et espérons vous retrouver lors de nos prochaines éditions. Nous tenons tout particulièrement à remercier les adhérents ayant fait le déplacement de Pointe-Noire. Il est important en effet, que les afterwork permettent aussi aux adhérents des différentes localités de se rencontrer.

Pour rappel, **les objectifs** du Bureau d'Unicongo en organisant ces rencontres sont, entre autres, de :

- Renforcer la cohésion entre les membres ;
- Faciliter le networking ;
- Promouvoir les valeurs et les objectifs de l'Union ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance ;
- Recueillir des feedbacks et des idées.

Suivez nous sur les réseaux sociaux



<https://cg.linkedin.com/company/unicongo>



https://twitter.com/Unicongo_242